

Quel fourbi !

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 46

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219868>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nous expédions le "Conteur Vaudois" à l'essai, espérant qu'un grand nombre de nos compatriotes comprendront qu'en s'y abonnant, ils encourageront les amis du patois et des coutumes vaudoises. Les nouveaux abonnés recevront gratuitement les numéros de novembre et de décembre.

CROQUIS DE SAISON

La chute des feuilles

On nous écrit :

« A coup sûr, les extrêmes se touchent : La jeunesse et la vieillesse, ces deux extrémités de la vie, se tendent la main, parce que, hors de l'éternité, rien ne les sépare, mais tout les rapproche. L'une et l'autre, impuissantes à modeler la vie, se laissent aller au gré des flots, s'amusant des choses qui n'ont pas d'épines et qui ne laissent pas d'amertume.

» Quand j'étais petit, la chute des feuilles, de ces feuilles qui rivalisent de couleur avec les papillons, leurs chassés-croisés, leurs soubresauts, leur danse folle dans les remous des ondes aériennes, me remplissaient de joie. Sans relâche, je gambadais, les pourchassant de la main, hâtant ou retardant leur chute suivant mon caprice. Ces feuilles, qui volaient de gauche et de droite, inaptées à user de la liberté, c'était le signe précurseur de l'hiver, de la neige avec toutes ses joies pour l'enfant insouciant et il se trouvait que cet avant-goût si plein de charmes recélait plus de saveur que, quelques semaines plus tard, le goût lui-même, parce qu'il s'y mêlait alors, comme si fréquemment dans la vie, l'arrière-goût tout empreint des sensations désagréables produites par des oreilles gelées et des pieds douloureusement glacés. Maintenant que les automnes m'enlissent toujours un peu plus avant dans leurs sables mouvants, le jeu des feuilles volant à la mort me fascine tout autant que lors de mon premier printemps. J'ai renoncé à leur courir après, il est vrai, mais, le soir venu, quand le ciel empourpré prête son décor magnifique et que la brise fraîchit, le front collé à la vitre, je les suis avidement des yeux. Je les vois, les unes, tomber en se dandinant, sans hâte et sans crainte, les autres, prises de vertige, tourbillonner rapidement ou encore, les plus grandes et les plus belles, se maintenir, rongées de dépit et de regrets, à une certaine hauteur du sol avant de venir, aux côtés de leurs sœurs inanimées, tapisser la terre froide et humide. Mais, parmi tous ces corps volants, ceux que j'admire le plus, ce sont les graines d'érables, vraies hélices naturelles, que le vent, ce puissant moteur, enlève, par-dessus les toits, bien loin dans l'espace étheré, avant de les laisser tomber dans quelque recoin, non pas pour qu'elles s'y anéantissent au contact des frissons de l'hiver, mais pour qu'elles s'y préparent, dès les premiers beaux jours, une nouvelle et radieuse naissance.

» Et je me dis que toutes ces feuilles qui, en automne animent les airs, c'est pour les mortels non seulement l'avant-coureur de la saison gla-

cée, mais encore un autre signe précurseur : Le spectre aux yeux creux et au cœur vide secoue chaque jour l'arbre où se trémoussent les humains et notre tour viendra où, pauvres feuilles détachées, nous prendrons notre vol, soit tout naturellement au crépuscule d'une belle et longue journée, soit arrachés à l'improviste par une bourrasque brusque et violente.

» La jeunesse et la vieillesse peuvent se ressembler par leur impuissance et la similitude de leurs goûts, mais leur objectif cependant n'est plus du tout le même, puisque la jeunesse, ivre de sensations, gambade éperdument, et que la vieillesse immobile n'a plus que des yeux pour voir et un cœur pour pressentir.

» Jean Doron. »



NOUTRA PEINDULA

N a tsi no onna balla peindula que martze ao picolon et no vint dé noutré z'arrière-pères-grands. Le fiaï lei zaorés coumeint on relodze d'église. Sé pâ cein qu'on farai se on ne l'avai pas. L'a on cadran avoué dei chffres : quand c'est dozé, c'est lou dinâ ; quand c'est quatrou, c'est lou café ; quand c'est nâo, on va âo ilhi. Mâ à cinque dao matin, faut sé léva et c'est bein einbêtaint ein hivai.

Noutra peindula l'a dué man, onna granta et onna petita, la granta va rido vitou, et la petita tot pian ; la granta n'est pâ bein dzeintia, porrai bein atteindre la petita.

Quand c'est qu'on aovré la tiaissee de la peindula, on vâi on tsiroen dé rués, dé groché et dé petitte, que virant, l'ein a que veran vitou et dé z'aotrés tot pian ; mâ se on ein arrête ienna, la mécanique ne va pieka.

Lou balancier ne sa pâ cein que sé vao, ie va à draite, ie va à gautse, mâ quand s'arrête c'est adi ao ient.

On remonte la peindula, avoué onna çlia que ne faut pa pèdre et faut fère atteinchon de ne pas fère chaotâ lou resso.

La peindula fâ tic-tac, ao bin tac-tic : c'est comme on vao.

L'ai ia dei peindule qu'avancant et pui dei zaotré que retardant ; l'ein a que san arretaie ; çliau que san arrêteio né font pas manquâ lou train, passeque on ne compté pas dessus.

La noutra va adi bein.

Assebin respet po noutra villhe peindula.

Mérine.

La gaffe. — Jacques B... n'a pas vu son ami Charles depuis six ans. Ils causent de leurs souvenirs.

— Te rappelles-tu, dit Charles, Mlle Yvonne, avec qui nous dansions si souvent ?

— Parfaitement ; elle était assez jolie, mais fantasque en diable, et souvent je me disais : « Je plains celui qui l'épousera ! »

— Ah !...

— Quoi ! qu'as-tu ? Tu fais une drôle de grimace !

— Eh bien ! je l'ai épousée, il y a trois ans !

QUEL FOURBI !

LE là-bas ! d'où venez-vous et où allez-vous dans ce singulier accoutrement ? D'abord, quelle langue parlez-vous ? Vous n'êtes pas d'ici, à voir.

— Moi, dit l'interpellé, ahuri de cette cordiale réception, je viens de là-haut.

— De là-haut ! De là-haut ! Où ?

— De la lune, pardi !

— De la lune ! Peuh !... Mais alors, vous parlez le français, là-haut ?

— Comment ?... Est-ce que je parle le français ?

— C'est sûr. Est-ce que vous ne vous en apercevez pas ?

— Moi, pas du tout.

— C'est drôle, tout de même.

— Alors, qu'est-ce que vous faites ici ?

— Eh ! bien, voilà, j'ai voulu voir comment il faisait sur la Terre et si ses habitants vivent de même façon que nous.

— Et là-haut, comment fait-il ?

— On y est très heureux.

— Allons, tant mieux, mais moi j'aime encore mieux être en bas. On est habitué, n'est-ce pas.

— Est-ce que vous vous entendez bien, entre habitants de votre planète ; vivez-vous en bonne intelligence les uns avec les autres ?

— Vous savez, là-dessus, on ne sait pas trop que dire ; il y a presque tout le temps des guerres par-ci par-là. On en a eu une toute grande, il y a huit ans. Elle a duré près de cinq ans. Vos journaux ont dû vous en parler.

— Nous n'avons pas de journaux.

— Alors, comment voulez-vous savoir ce qui se passe ?

— Ça ne nous intéresse pas.

— Ah !... Ça fait que... voilà !

— Mais vous ne m'avez toujours pas dit comment les Terriens vivent entre eux...

— Comme ci, comme ça. Si ça ne va pas aussi bien qu'on le voudrait, ce n'est pas très étonnant... N'est-ce pas, il y a des pauvres, des riches, des demi-riches, des demi-pauvres ; il y a des grands et des petits et de toutes les couleurs ; il y a des protestants, des catholiques, des darbistes, des adventistes, des Mahométans, des Anglais, des Français, des Allemands, des Italiens, etcetra ; et ils parlent tous des langues différentes... Oh ! attendez, ce n'est pas tout. Il y a encore la plus terrible : la politique. Alors, là, c'est la lutte perpétuelle. Il y a les monarchistes, les uns royalistes, les autres impérialistes ; il y a les républicains, de plusieurs nuances aussi, comme on dit, les radicaux, les libéraux, les jeunes radicaux. Et puis, il y a encore les socialistes, les communistes, les anarchistes. Je vous dis : ça n'en finit plus. Vous comprenez si c'est compliqué pour mettre tout ce monde d'accord.

— Oui !... oui ! Chez nous, c'est tout de même plus simple : il y a les hommes et les femmes. Et c'est tout. C'est assez. A ce propos, une question : Les femmes votent-elles, chez vous ?

— Laquelle vous me dites-là ! Les dames, aller voter ! Elles aimeraient bien et ce serait juste, au fond. Mais voilà, il faudra voir...

— Oui, je vois que c'est compliqué, terriblement compliqué, tout ça ! Quel fourbi !

— Oh ! oui, vous avez raison ; pour du fourbi, c'est du fourbi. Mais, voyez-vous, ça va tout de même.
J. M.

OU EST LA VANITÉ ?

A un thé donné chez Mme X..., une femme charmante contait cette amusante anecdote :

Tout récemment, il y avait un grand dîner où se trouvaient plus d'hommes que de femmes. Bientôt la conversation prit une tournure malicieuse contre les femmes et l'on se mit à traiter la question de savoir si « la femme est vaniteuse ». Mme Z..., une des rares dames présentes, constata l'unanimité des hommes à déclarer la femme coquette et vaniteuse. Elle prit alors la parole :

— Vous êtes tous d'avis, messieurs, que la femme est vaniteuse. Me permettez-vous de faire une petite observation et de relever une incorrection dans la toilette de l'un de vous ? En effet, celui d'entre vous que l'on peut considérer comme le plus beau et le plus élégant, a oublié de mettre sa cravate.

A ces mots, chacun des hommes présents de porter la main à son cou avec un mouvement d'ensemble militaire.

— Etes-vous toujours d'avis, messieurs, dit la spirituelle femme en quittant la salle, qu'il n'y a que la femme qui soit vaniteuse ?

Inutile de dire que la charmante conteuse obtint un vif succès auprès... de toutes les dames présentes !...

COINS DE CHEZ NOUS

E n'est pas d'une localité vaudoise qu'il s'agit ici, c'est d'une localité fribourgeoise, mais elle confine au canton de Vaud. Les renseignements que voici ont été publiés par M. Alfred Rossier, dans le *Journal d'Estayer*. Nous résumons.

Cheyres, joli village, sur les bords du lac de Neuchâtel, fut habité dès les temps les plus reculés ; des habitations lacustres sur pilotis étaient répandues dans le voisinage et des antiquités romaines s'étaient nombreuses autour de ce village. Cheyres se trouve placé sur la route d'Yverdon qui fut souvent foulée par des hordes guerrières et des grands capitaines. Pierre III, venant de Morat, passa à Cheyres en allant attaquer Yverdon vers 1260. En 1535, l'armée bernoise suivit la même route. Dans les temps plus rapprochés, cette route fut parcourue par des armées. Cette localité était une antique seigneurie qui fut plus tard membre de la seigneurie de la Molière, mais plusieurs seigneurs du voisinage y avaient des droits. A l'époque de la Réformation, elle était possédée par Henri de Praroman, branche de la famille de Praroman, de Fribourg, établie à Lausanne.

Cheyres fut membre de la paroisse d'Yvonand jusqu'au moment de la Réformation. Le registre des baptêmes et naissances commence en l'année 1638, établi par le curé Chuard.

Il existait une chapelle à Cheyres déjà en 1445. L'existence de cette chapelle est encore confirmée par la visite pastorale de 1453, mais il n'y a pas de document sur la date de sa construction. C'est probablement la première église construite dans cette localité. Le 19 juillet 1484, Benoît de Montferrand, évêque de Lausanne, consacre une nouvelle église, il en fixa l'anniversaire au jour de St-Barnabé, apôtre.

Cheyres possède aussi un lieu de pèlerinage à Notre-Dame de Bonne-Fontaine. La source dite autrefois la Bonne-Fontaine est connue depuis plusieurs siècles. En 1636, une épidémie sous le nom de peste sévissait dans la contrée, tout le monde courait à la Bonne-Fontaine pour obtenir la préservation de la peste ou la guérison d'un parent ou d'un ami ; l'Etat écrivit aux baillis d'Estavayer et de Montagny d'empêcher ce rassemblement dangereux ; ces eaux, dit la dépêche, n'ont aucune vertu et le rassemblement de tout un peuple peut propager l'épidémie.

M. Liardet, curé, a laissé un précieux docu-

ment sur l'école de Cheyres en 1749. L'Etat avait ordonné l'établissement d'une école dans chaque paroisse et c'est en réponse à cet ordre que la paroisse de Cheyres répondit à LL. EE. par le règlement suivant :

« Comme il aurait plu à LL. souveraines EE. d'ordonner conjointement avec Sa Grandeur Monseigneur l'évêque que toutes les paroisses de leur Souveraineté eussent un régent capable d'instruire les enfants et leur enseigner les principes de la foy et la religion... l'honorable Paroisse de Cheyres ravie de pouvoir donner à son Prince des preuves de sa fidélité et de sa soumission, s'est assemblée le second de novembre 1747 et malgré les grandes dépenses qu'elle a été obligée de faire pour le rétablissement de leur église, elle a promis, comme elle le promet encore par les présentes, d'accorder pour l'avenir à un régent d'école :

1. Petit morcel de terre, pour en faire un petit jardin.

2. Elle lui donnera 4 escu annuellement et lui fournira, un logement convenable, à ses frais et dépens.

3. Le régent aura autant de bois qu'en aura un particulier dans les partages que l'on fait tous les ans.

« Le Rvd. dom Pierre Liardet, moderne curé de Cheyres, considérant que ce salaire ne suffisait pas pour l'entretien d'un régent d'école, a livré par charité et sans conséquence à l'honorable paroisse du dit lieu scavoir la somme de 400 florins (de 230 à 285 francs). L'intérêt desquels sera annuellement livré au dit régent. De plus, il consent qu'on donne au régent, ce qu'on donnait auparavant au clerc de l'église, qui est un carteron par ménage ; moitié blé, moitié avoine, condition toutefois qu'il aura le soin d'allumer la lampe de l'église le soir et le matin, qu'il sonnera l'Angelus le matin, à midy et le soir ; qu'il parera les autels les fêtes solennelles et autres temps de l'année, qu'il balayera l'église au moins une fois la semaine et portera l'eau bénite de 15 en 15 jours, une fois dans toutes les maisons de la Paroisse en récitant le De Profundis selon la pratique de l'Eglise.

» Et comme un arc qui est toujours tendu n'est pas de longue durée, on accorde au régent trois semaines de vacances pendant la moisson et 15 jours pendant la vendange et même, un jour par semaine. On lui recommande surtout l'instruction chrétienne et on le charge de leur faire le catéchisme au moins une ou deux fois par semaine.

» Fait et passé au gré et par le consentement unanime de toute l'honorable Paroisse de Cheyres l'an et jour que dessus. »

La jolie contrée de Cheyres si bien exposée possède de la vigne. On ne sait à quelle époque cette culture a commencé, mais il est certain qu'elle existait dans le XIII^e siècle.

Un curé a conservé le prix du vin de 1746 à 1766 ; il varie de 20 à 45 centimes le pot : en 1758 et 1766 le prix était de 45 centimes, les autres années de 20 à 30 centimes.

En 1766, l'Etat accorde une patente d'auberge à la maison du Dr Michel de Buile, à Cheyres. C'est la première auberge établie à Cheyres. Le second article du règlement porte qu'on n'y débitera en aucun temps du vin de Neuchâtel.

Les trahisons de la science. — On rit beaucoup, dans les cercles universitaires de Heidelberg, de la mésaventure arrivée à un jeune « privat docent » en zoologie. Une dame de la haute société, fort connue par ses réceptions, s'était fait faire une bague avec les dents de lait de ses deux filles, et elle aimait fort à montrer ce bijou de famille.

Un jour, notre savant ayant été invité chez la dame à la bague, celle-ci lui fit admirer son joyau et, malicieusement, l'invita à deviner ce que pouvait bien être ces petites pierres blanches et luisantes.

Il tourna et retourna la bague assez longuement et finit par déclarer que ces pierres ne pouvaient être que des dents de jeunes singes.

Cette invitation qui avait été la première fut aussi la dernière.

CHANSON D'AUTREFOIS

Mon cher Conteur,

Je vous envoie cette chanson, datée de 1780, que je retrouve dans de vieux papiers.

Air : *La Comédie est un miroir.*

*Prendre pour objet de ses chants
La plus belle moitié du monde
C'est mettre en défaut les talents
De la muse la plus féconde.
En vain cherche-t-on le secret
D'en tracer un portrait fidèle
Lorsque toujours le plus parfait
Se trouve au-dessous du modèle ?*

*En effet, comment exprimer
Ce que le nom de femme inspire ?
Celui qui sait le mieux aimer
Est le moins propre à le bien dire :
Ce seul mot devient en tous lieux
Un talisman qui nous enflamme
A peine a-t-il frappé nos yeux
Qu'il s'est emparé de notre âme.*

*De mille dons, le ciel veut
Des femmes marquer la carrière
Mais de ceux que l'homme reçoit
La femme est le dépositaire
Ainsi, sans en être jaloux
Prosternons-nous aux pieds des belles,
Tous nos défauts viennent de nous
Et nos vertus nous viennent d'elles.*

*Tendre et folâtre tout à tour
Usant du pouvoir de ses charmes,
La femme, objet de notre amour
Essuie ou fait couler nos larmes ;
Mais dans un tel épanchement
Ah ! qu'elles sont douces et chères !
Car les larmes du sentiment
Au cœur ne sont jamais amères.*

*Dirai-je quel feu créateur
Anime la femme et l'éclaire
Lorsqu'ouvrant son âme au bonheur
Elle est amante, épouse et mère ?
En vain, d'un tableau si touchant
On voudrait offrir la peinture :
L'esprit peut-il être éloquent
Où parla si bien la Nature ?*

N'est-ce pas que nos anciens comprenaient et chantaient la femme pour le moins aussi bien que nous !

Brassus, Septembre 1925.

P.-A. G.

AVANT L'INSTITUTION DE LA MISE DE MORGES

La Municipalité de Morges offre à vendre 45 chars (environ 24000 litres) de vin de la récolte de 1814. Elle invite les personnes qui auraient quelques propositions à faire pour cet achat de s'adresser à MM. Jaquet ou Renevier, municipaux à Morges.

Morges, 15 juin 1815.

Pache, secrétaire.

Autographes et orthographe. — Un collectionneur entre chez un marchand d'autographes. Il cherche, furete et découvre quelques lettres du regretté Gaston Boissier, dont il demande négligemment le prix.

— Vingt francs pièce, lui est-il répondu.

Surprise du collectionneur à qui on « ne la fait pas ».

— Vingt francs des lettres de M. Gaston Boissier... c'est une plaisanterie... Encore s'il y avait une raison particulière.

— Mais, si je les vends vingt francs, c'est qu'il y a une raison.

— Une raison... laquelle ?

— C'est que les lettres de M. Gaston Boissier sont pleines de fautes d'orthographe.

Et, souriant, notre marchand ajoute :

— Et, vous savez, il n'est pas le seul... C'est ce qui donne de la valeur aux autographes des académiciens !

Le marchand est sans pitié, comme le gendarme de Courteline.